

COMpte RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 FEVRIER 2010

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

- ▶ Réaffirme sa volonté d'accueillir un parc éolien sur son territoire. L'étude est menée à l'échelle du Syndicat Mixte du Pays Civraisien pour le compte des quatre Communautés de Communes adhérentes au Pays.
- ▶ Retient les entreprises suivantes pour la réalisation du lotissement Les Bons Enfants :
  - Lot n°1 : Terrassements - Voirie - Assainissement  
Entreprise SCREG-OUEST pour un montant de 65 000.00 € HT
  - Lot n°2 : Electricité - Téléphone - tranchées d'eau potable  
Entreprise DELAIRE pour un montant de 28 482.50 € HT
  - Lot n°3 : Engazonnement - Plantations  
Entreprise CHAMBEAU pour un montant de 3 230 .00 € HT
- ▶ Révise le montant de l'IFTS du Secrétaire Général de la Mairie et le fixe à 6,5 fois du montant moyen annuel attaché à la 2<sup>ème</sup> catégorie à laquelle appartient l'agent.
- ▶ Renouvelle l'Assistance Technique à l'assainissement collectif dans le cadre d'un service d'intérêt économique au SATESE (Service Technique à l'Exploitation des Stations d'Epurations).
- ▶ Passe une convention avec « Vienne Services » pour la dématérialisation des Marchés Publics.
- ▶ Demande la modification de la ZAC de Chaunay portant uniquement sur le découpage et les équipements publics.